# De l'autre côté de l'Afrique



# La veille agricole

### N°2/2020 du 17/09/20

### Afrique de l'Est et Océan Indien (AEOI)













Les publications des Services Economiques d'AEOI - Service Economique Régional de Nairobi

## COVID-19

Zone AEOI – Nouveau recul des nouveaux cas de COVID-19: -15% en une semaine. Le nombre de cas diminue notamment au Kenya (+943), à Madagascar (+468) et pour la 2ème semaine consécutive au Soudan (+63), au Rwanda (+216) et en Ethiopie (+6422). En Ethiopie comme au Kenya, il convient de noter néanmoins la réduction du nombre de tests réalisés. Le nombre de cas progresse par contre fortement en Ouganda (+1164 par rapport à +783 la semaine passée).

## Points notables d'actualité générale

- Kenya Perte de 2,5 millions d'emplois en 5 mois dans le secteur du tourisme. Représentant 10% du PIB du Kenya, le secteur du tourisme est le secteur économique le plus impacté par la crise COVID-19 et les mesures de restriction des déplacements internationaux. Preuve en est, le flux de touristes internationaux a été divisé par 10 en août 2020 par rapport à août 2019. Face à cette situation, de nombreux hôtels et restaurants ont dû fermer leurs portes et licencier de nombreux travailleurs. Plus de 30 millions d'USD ont ainsi été mobilisés par le gouvernement pour accélérer la rénovation des hôtels et des lodges et relancer l'attractivité du secteur.
- Ethiopie Rémi Maréchaux, nouvel ambassadeur de France en Ethiopie. Rémi Maréchaux a rejoint l'Ethiopie cette semaine pour succéder à Frédéric Bontems à l'Ambassade de France en Ethiopie et auprès de l'Union Africaine. Il était auparavant Directeur d'Afrique et de l'Océan indien au Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères et avait été ambassadeur de France au Kenya de 2013 à 2016.
- Ethiopie Entrée en vigueur de la loi sur les investissements. Ratifiée en janvier 2020, la loi sur les investissements est entrée en vigueur le 2 septembre. Les secteurs des transports aériens, transports publics et les importations/exportations d'électricité sont désormais ouverts aux investisseurs étrangers en participation minoritaire (49%). Si les secteurs du commerce de gros et de détail sont fermés aux investisseurs étrangers en général, le nouveau règlement fait une exception pour les entreprises de commerce en ligne.
- Maurice Des manifestations pour dénoncer la gestion de la marée noire. Environ 20 000 mauriciens auraient manifesté une nouvelle fois cette semaine pour dénoncer la gestion de la marée noire, reprochant au gouvernement de ne pas avoir agi dans les délais. Le tanker japonais s'est échoué le 25 juillet dernier laissant échapper au moins 1000 tonnes d'huiles lourdes dans l'environnement. En attendant les résultats de l'enquête en cours sur l'accident, l'armateur japonais du navire a quant à lui annoncé cette semaine le déboursement de 8 millions d'euros pour contribuer à la dépollution des zones impactées.

## **Actualités agricoles**

- Kenya Des innovations dans la filière aquacole pour renforcer la production. Le Kenya est importateur net de poissons pour satisfaire les besoins de consommation locale. Pour combler ce déficit et développer la chaine de valeur aquacole, l'investissement du secteur privé, la promotion des innovations et le développement de nouveaux produits font parties des priorités soutenues par le gouvernement. Le Kenya Marine and Fisheries Research Institute (KMFRI) et le Kenya Agricultural and Livestock Research Organization (KALRO) se sont ainsi associés à plusieurs universités pour développer et promouvoir 13 nouveaux produits dans la chaine de valeur piscicole, en veillant notamment à mieux valoriser les sousproduits et les déchets : filets, saucisses, samosas, fish fingers, poissons hâchés, poissons fumés, gel de poisson, etc. Le KMFRI et le KALRO déploieront l'accompagnement et la formation des agriculteurs et agents des pêches de 5 comtés dans le cadre du projet Kenya Climate Smart Agriculture Project (KCSAP) soutenu par la Banque Mondiale.
- Ethiopie Une grande avancée dans l'accès au financement des agriculteurs. La Banque Centrale a annoncé la mise en place d'une directive qui permettrait aux agriculteurs de déclarer leurs biens mobiliers (bétail, cultures, certificats fonciers, forêts) comme garantie et leur permettre ainsi d'accéder plus facilement aux prêts bancaires. L'accès aux dispositifs de micro-assurance sera également facilité.
- Ethiopie 80 MUSD pour stimuler la productivité agricole et améliorer l'accès au marché des petits exploitants agricoles. Un budget additionnel de 80 MUSD vient d'être accordé par la Banque Mondiale à la 2ème phase du projet Agricultural Growth Project (AGP II 2015-2022). Ces financements complètent les 350 MUSD déjà alloués par la Banque Mondiale, auxquels s'ajoutent des financements issus d'autres bailleurs, et permettront de soutenir essentiellement les investissements dans les infrastructures agricoles (irrigation à petite échelle, marchés et entrepôts, etc.).
- Soudan Ethiopie Signature d'un MoU entre les 2 pays pour un meilleur contrôle des maladies transfrontalières. Début septembre, les ministres soudanais et éthiopiens en charge de l'élevage, ont signé un MoU visant à renforcer les coopérations entre ces deux pays pour le contrôle et la lutte contre les maladies transfrontalières. Cet accord inclurait la réhabilitation des quarantaines, la mise en place de cliniques vétérinaires et de points de contrôle ainsi que l'établissement d'une route entre les 2 pays.
- Madagascar Construction d'une usine agro-alimentaire dans le Sud de Madagascar avec le groupe Nutriset. Le président de la République de Madagascar a annoncé récemment la signature d'un accord visant à monter une usine alimentaire dans le Sud de la Grande Ile afin de lutter contre la malnutrition chronique. La réalisation de ce projet découle d'un accord entre l'Etat, le Groupe Nutriset et la Fondation Mérieux. Il est prévu que cette usine fabrique des compléments alimentaires qui seront principalement destinés aux enfants.

## Commerce (échanges commerciaux, entraves, opportunités)

• Kenya, Afrique et Monde – La candidate kenyane à la direction générale de l'OMC souhaite doubler le commerce intra-africain. A l'occasion d'une réunion virtuelle avec des chefs d'entreprise de la Communauté d'Afrique de l'Est, Amina Mohamed, la candidate kényane au poste de directrice générale de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a exprimé sa volonté de dynamiser le système commercial multilatéral pour stimuler le commerce de l'Afrique. La mise en œuvre de l'accord sur la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) et l'élimination des barrières commerciales font partie de ses priorités. Selon la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, les entreprises des pays africains seraient actuellement confrontées à des droits de douane plus élevés lorsqu'elles exportent en Afrique qu'à l'extérieur du continent. « Si nous éliminons les droits de douane moyens globaux actuels de 6,1 % en Afrique, nous doublerions en fait le commerce intra-africain entre les pays africains, passant de 15 % à 30 %. Si nous éliminons également certains des obstacles tarifaires pressants, le commerce intra-africain s'améliorera considérablement », a-t-elle ajouté.

- Kenya Le groupe sud-africain Shoprite met fin à son expansion au Kenya et annonce la fermeture de magasins. Le plus grand détaillant d'Afrique Shoprite Holdings a déclaré cette semaine qu'il renonçait à son plan d'expansion au Kenya et pourrait fermer ses deux magasins. Le groupe, qui dispose de 2300 magasins en Afrique, s'était installé au Kenya en décembre 2018 et prévoyait d'ouvrir 6 nouveaux magasins dans les prochaines années.
- Kenya Un projet d'augmentation des droits d'accise pour 31 boissons alcoolisées. La Kenya Revenue
  Authority (KRA) prévoirait d'augmenter les droits d'accise de 5% pour 31 boissons alcoolisées à compter du
  mois d'octobre. Cette proposition a été largement dénoncée par les distributeurs de bières qui demandent
  au gouvernement de revenir sur ce projet.
- Soudan Reprise des exportations d'arachides. Le ministre de l'Industrie et du Commerce a annoncé la reprise des exportations d'arachides, annulant ainsi l'interdiction de mars dernier justifiée par la volonté du gouvernement d'encourager l'exportation de produits à plus forte valeur ajoutée. En 2019, les exportations d'arachides ont dépassé 200 MUSD, marquant une très forte progression de +243 % en valeur et +275 % en volume. Elles représentent dorénavant le 5ème poste d'exportation dépassant les deux cultures emblématiques du Soudan : le coton et la gomme arabique.

....

Zone de compétence du Conseiller aux Affaires Agricoles pour l'Afrique de l'Est et l'Océan Indien : Kenya, Ethiopie, Tanzanie, Ouganda, Rwanda, Burundi, Soudan, Madagascar, Maurice



Retrouvez les précédents numéros et les autres publications du Service Economique Régional de Nairobi à l'adresse : <a href="www.tresor.economie.gouv.fr/pays/Kenya">www.tresor.economie.gouv.fr/pays/Kenya</a>



<u>Auteur</u>: Vincent ABT, Conseiller aux Affaires Agricoles pour l'Afrique de l'Est et l'Océan Indien, avec les contributions des Ambassades d'Afrique de l'Est et de l'Océan Indien (Services économiques et Services de Coopération et d'Action culturelle)

<u>Copyright</u>: Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional du Nairobi (adresser les demandes à <u>vincent.abt@dgtresor.gouv.fr</u>)

<u>Clause de non-responsabilité</u>: Le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication

 $\underline{Abonnement\ par\ email}: \underline{vincent.abt@dgtresor.gouv.fr}$ 

Merci d'indiquer votre nom, prénom, activité/entreprise, fonction, coordonnées téléphoniques et mail.





Égalité Fraternité